

## DEUX ÉMIGRÉS : CHATEAUBRIAND ET HINGANT LETTRES INÉDITES (1794)

Nous avons trouvé dans le chartrier du château de Plouer (1) deux lettres adressées, pendant l'émigration, au comte de Plouer, à Londres, par deux émigrés bretons inégalement célèbres, Chateaubriand et le conseiller Hingant de la Tiemblais, le 5 août et le 20 octobre 1794.

Victor-Joseph-Jean de la Haye, comte de Plouer, avait été agréé cette même année, comme membre du comité chargé de répartir entre les ayants droit le secours d'un shelling par jour accordé aux émigrés par le gouvernement anglais depuis le mois de décembre 1793. D'autres subsides provenaient de contributions volontaires fournies par des émigrés moins indigents que la plupart de leurs compagnons ; ces secours extraordinaires, donnés à l'occasion de maladies ou d'infortunes particulières étaient attribués par une commission présidée par Mgr de la Marche, ancien évêque de Léon, ou par quelque autre émigré notable.

Le comte de Plouer, colonel de cavalerie, né en 1758, était fils de Jean-Charles-Pierre de la Haye de Plouer et de Françoise-Marie-Gertrude de Contades, qui, le 5 septembre 1768, fut la marraine de François-René de Chateaubriand. Le comte de Plouer émigra d'abord à Jersey où naquit son fils Pierre-Victor, le 30 juillet 1791, puis à Londres où naquirent d'autres enfants, de 1794 à 1797. De retour en France, il résida à Saint-Malo, puis en son château de Plouer où il mourut en 1823 (2). Chateaubriand dit dans ses Mémoires

(1) Commune du canton de Dinan, Côtes-du-Nord.

(2) Une des petites-filles du comte de Plouer, Marie-Françoise-Gertrude de la Haye, épousa, en 1863, Hippolyte-Marie-Eugène Magon de la Villehuchet. Le château de Plouer appartient à leurs descendants.

que sa marraine, M<sup>me</sup> de Plouer, née Contades, était l'intime amie de sa mère. Les enfants de ces deux dames se connaissaient peu. Avant 1794, Chateaubriand n'avait pas eu de relations personnelles avec le fils de sa marraine, plus âgé que lui de dix ans et pourvu d'un grade militaire élevé ; aussi lui écrivit-il sur un ton très cérémonieux lorsque M. de Plouer se fit, spontanément, son avocat auprès du comité de secours.

A cette époque Chateaubriand était profondément malheureux. Malade, il se croyait voué à une fin très prochaine ; il était accablé par les nouvelles affreuses qui lui venaient de France ; il était dans la misère et tout près de mourir de faim. Il dut travailler pour vivre. Beaucoup d'émigrés connurent la même nécessité et ils n'en rougirent pas, ni à l'époque ni plus tard. Chateaubriand, au contraire, n'avoua jamais qu'il avait demandé et obtenu un emploi de maître d'école dans une petite ville de Suffolk. Vingt-huit ans plus tard, alors qu'il était ambassadeur de France à Londres, il écrivit le chapitre des *Mémoires d'Outre-Tombe* (3) où se trouve le tableau, présenté avec beaucoup d'art, des épreuves qu'il avait subies dans la capitale anglaise. Il ne donne pas la raison exacte de son départ de Londres pour le Suffolk : des savants de ce comté auraient fait appel à ses lumières pour transcrire ou pour traduire des documents anciens. Peut-être lui montra-t-on, en effet, quelques actes de la collection Camden, déposés chez le ministre de Beebles, mais l'emploi pour lequel on l'avait fait venir et qu'il exerça, fut de faire la classe de français dans une école de jeunes garçons. Or le métier de précepteur ou de maître d'école lui inspirait une répugnance ou un dédain qu'il n'a jamais dissimulé. Cette répulsion est exprimée avec une particulière amertume dans une des meilleures pages de son *Essai sur les Révolutions*, écrit au temps du séjour à Beebles. Dans un chapitre éloquent dédié « Aux infortunés ! », il admet qu'il n'y a qu'une infortune réelle, celle de manquer de pain. « Que faudra-t-il faire pour se procurer ce premier besoin ? Travailler, répondent ceux qui n'entendent rien au cœur de l'homme. Nous supportons l'adversité, non d'après

(3) Livre VIII de la première partie des *Mémoires*.

tel ou tel principe, mais selon notre éducation, nos goûts, nos caractères et surtout notre génie. Celui-ci, s'il peut gagner passablement sa vie par une occupation quelconque, s'apercevra à peine qu'il a changé de condition, tandis que celui-là, d'un ordre supérieur, regardera comme le plus grand des maux de se voir obligé de renoncer aux facultés de son âme, de faire sa compagnie de manœuvres dont les idées sont confinées autour du bloc qu'ils scient, ou de passer ses jours, dans l'âge de la raison et de la pensée, à faire répéter des mots aux stupides enfants de son voisin. Un pareil homme aimera mieux mourir de faim que de se procurer à un tel prix les besoins de la vie... » (4) Ces sentiments expliquent l'amertume de la lettre de Chateaubriand à M. de Plouer. On ne les trouve pas dans la lettre de Hingant de la Tiemblais, autre maître d'école par nécessité, auquel l'absence de tout génie rendait moins pénibles les obligations de son métier.

L'histoire exacte du séjour de Chateaubriand dans le Suffolk est assez bien connue (5). Il fut accueilli avec sympathie par plusieurs bonnes familles du pays ; il fut reçu en ami par des *gentlemen* hospitaliers et instruits ; il eut avec la fille de l'un d'eux, la jolie Charlotte Ives, un *flirt* un peu poussé dont il conserva toute sa vie un doux souvenir. Mais ses occupations professionnelles lui déplaisaient. Ses écoliers étaient indociles et peut-être impertinents ; ils affectaient de ne pouvoir prononcer son nom et faisaient de Chateaubriand, *Shatterbrain*, ce qui signifie *détraqué* ou bien *casse-tête*. Mais surtout il souffrait de son exil dans une province lointaine, de l'impossibilité de continuer ses travaux, de l'anéantissement sans espoir, semblait-il, de tous ses rêves de gloire littéraire.

Chateaubriand a écrit que, malgré sa misère, il ne voulut pas avoir part aux secours accordés aux émigrés par le

(4) *Œuvres complètes de Chateaubriand*, édition de 1861. Tome I, *Essai sur les Révolutions*. 2<sup>e</sup> partie, chapitre XIII, p. 506.

(5) Voir notamment Anatole LE BRAZ. *Au pays d'exil de Chateaubriand*. Paris, 1909, in-12. — C.-H. OUTLAND, *Le Vrai Chateaubriand* dans le journal *Comédia*, août à octobre 1928. — Comtesse de LAPISSE DE LA MOTHE, *Dans le sillage de Chateaubriand en Suffolk*, dans les *Annales de la Société historique et archéologique de Saint-Malo*, années 1941-1942, p. 19-34.

gouvernement anglais (6). Peut-être ne reçut-il rien pendant le rigoureux hiver de 1793-1794, mais des documents des archives anglaises attestent qu'il toucha quelques petites sommes à la fin de l'année 1794. Trois livres sterling et six pence lui furent versés le 23 novembre (7). Quatre mois auparavant un secours extraordinaire de deux guinées (42 shellings) lui avait été attribué pour cause de maladie à la demande de l'ancien évêque de Léon. C'est évidemment à ce secours de deux guinées que se rapporte la lettre que nous publions, adressée le 5 août par Chateaubriand à M. de Plouer qui avait été son avocat bénévole auprès de ce comité.

Cette lettre très courte, amère, presque désespérée, est assez singulière. Dans le premier paragraphe l'auteur refuse le secours et laisse entendre qu'il pourra finir ses malheurs en se débarrassant du fardeau de la vie... Mais, dans le paragraphe suivant, il accepte les deux guinées pour être agréable à son correspondant.

*Lettre de Chateaubriand au comte de Plouer (8)*

« Beccles, 5 Août 1794.

« Monsieur le Comte,

« Je suis de plus en plus pénétré de vos bontés et je voudrais pouvoir vous exprimer le sentiment qu'elles m'inspirent avec toute la force dont mon cœur le sent. Pardonnez-moi si je me refuse encore à ce que vous voulez bien faire pour moi. Ce n'est, je vous assure, par aucun motif d'entêtement ; mais par la conviction intime où je suis que les *secours* ne valent ni les peines qu'ils vous coûtent ni les désagréments sans nombre aux quels les moindres changemens dans les membres du comité pourroient

(6) *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Biré, t. II, p. 121.

(7) OUTLAND, *Le Vrai Chateaubriand*. « Comédia », 10 et 11 septembre 1928.

(8) Nous reproduisons exactement le texte des lettres des deux émigrés sauf quelques légères corrections apportées à la ponctuation pour les rendre plus facilement intelligibles.

m'exposer. Je suis malheureux, il est vrai, mais il y a une grande consolation pour les infortunés : c'est la conscience que chaque homme a que rien ne l'oblige à marcher dans la vie plus long tems qu'il ne peut et qu'il est toujours maître de se reposer quand il se sent trop fatigué.

« Le désir extrême que j'ai de faire quelque chose qui puisse vous être agréable me fera recevoir avec plaisir les deux guinées que vous avez déjà obtenues des secours extraordinaires. Elles m'arriveront en sûreté si vous les insérez dans une lettre et que vous vouliez bien, toutefois, vous donner la peine de les déclarer au bureau. De tout cecy, Monsieur le Comte, j'aurai tiré un avantage infiniment plus précieux que tous les secours du comité : celui d'avoir eu l'honneur de faire la connoissance d'un homme aussi sensible et aussi aimable que vous.

« Je suis avec la plus vive reconnoissance, Monsieur le Comte, votre très humble serviteur.

« Le ch<sup>er</sup> DE CHATEAUBRIAND.

« J'ignorois que Madame de Robien (9) fût à *Londres*, voudriez-vous bien mettre mes respectueux hommages à ses pieds ? »

Adresse :

M. le C<sup>te</sup> de Plouer  
at Miss Taylor's  
Hampstead near LONDON.

(La lettre porte le timbre de la poste de Beccles.)

★  
★

L'autre correspondant de M. de Plouer, François-Marie-Joseph Hingant de la Tiemblais, était plus jeune de trois ans que Chateaubriand. Il était né à Dinan en 1761 et il n'eut pas une jeunesse aventureuse comme celle du fils du

---

(9) Sœur du comte de Plouer, Gertrude-Renée-Françoise-Jeanne de la Haye, née à Plouer en 1751, mariée en 1778, à Pierre-Louis-Achille de Robien, accompagna son frère dans l'émigration à Jersey, où elle devint veuve le 28 juin 1792, puis à Londres.

châtelain de Combourg. Il était studieux et il aimait les sujets graves ainsi que le montrent des articles et des mémoires qui lui valent d'occuper une petite place dans la liste des écrivains bretons du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'était pas ambitieux et il ne rêva pas plus de faire des découvertes géographiques que de conquérir la gloire littéraire. Il paraissait destiné à occuper, sans éclat particulier, la place que sa naissance et sa fortune lui permettaient d'acquérir au Parlement de Bretagne. Il était à peine majeur quand des lettres de dispense d'âge et d'études l'autorisèrent, le 30 octobre 1782, à se faire pourvoir d'une charge de conseiller. En 1791 il émigra à Jersey comme M. de Plouer, mais il quitta l'île au commencement de 1793. Il fit la traversée de Saint-Hélier à Southampton en compagnie de Chateaubriand. Les deux proscrits devinrent des amis intimes et ils unirent leurs misères ; ensemble ils souffrirent de la faim. Leur détresse fut si grande que Hingant eut une heure de faiblesse. Chateaubriand a raconté qu'il trouva, un matin, son ami tout ensanglanté : il venait de se frapper d'un canife dans la poitrine ; la blessure était grave. Il lui donna les premiers soins. « Les parents de Hingant accoururent et l'emmenèrent à la campagne. » Il ne dit pas ce que Hingant y fit. L'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* a-t-il craint de diminuer le prestige de son ami en révélant que le conseiller Hingant fut obligé, lui aussi, de faire le métier de maître d'école dans un village de province, à Scorton (Yorkshire), comme son collègue, le conseiller Le Gouvello, à Walcot (Somerset), et comme Chateaubriand lui-même à Beecles ? Les deux amis restèrent en relations ; ils s'écrivirent. Le 20 octobre 1794, Hingant mandait au comte de Plouer que le chevalier de Chateaubriand et le conseiller Le Nepvou étaient les seuls émigrés avec lesquels il eut commerce de lettres. Chateaubriand qualifiait ces lettres de fort remarquables et il a inséré dans les *Mémoires* un long passage d'une lettre de Hingant reçue à Beecles au mois de septembre 1795 (10). On verra que Hingant subissait avec patience l'obligation de faire l'école à des « grimauds » ; il n'avait pas un génie qui lui rendît ce métier odieux ou insuppor-

10) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 113.

table. Peut-être Chateaubriand pensait-il à son ami lorsqu'il écrivit ce passage de l'*Essai sur les Révolutions* que nous avons cité, où il oppose la résignation de tel infortuné contraint à un métier pénible et la révolte de tel autre « d'un ordre supérieur » qui ne peut renoncer aux facultés de son âme.

Revenu en France, Hingant de la Tiemblais habita sa terre du Verger en Plouer et s'occupa jusqu'à sa mort, en 1827, d'études sur des questions de politique et de morale et aussi de recherches sur l'agriculture. On prendra la liste de ses œuvres dans la notice que Levot lui a consacrée dans la *Biographie bretonne* (11). La Bibliothèque de Dinan a recueilli sept manuscrits qui lui sont attribués et qui mériteraient d'être examinés (12).

En 1826, il fit imprimer un roman : *Le Capucin, anecdote historique* (13). L'histoire se passe pendant la Révolution, à Rennes et dans les environs de Saint-Malo. C'est un roman à clef. Il serait intéressant de découvrir les noms véritables des personnages que l'auteur a mis en scène. Malheureusement Hingant n'avait pas un talent littéraire comparable, même de très loin, à celui de son ancien compagnon d'émigration. Il n'imita pas non plus l'auteur de l'*Essai sur les Révolutions* dans son retour à la foi chrétienne ; le *Capucin* n'a rien d'antireligieux, mais Hingant, pendant sa dernière maladie, ne reçut pas les secours de la religion. Son corps, n'ayant pas été admis dans l'église de Plouer, fut inhumé dans une paroisse voisine, Saint-Samson.

*Lettre de François Hingant de la Tiemblais  
au comte de Plouer*

« Scorton, 20 Octobre 1794.

« Je n'ai point encore reçu, Monsieur et cher Ami, de réponse de M. de Le Nepvou (14), relativement aux 14 Liv.

(11) Tome I, p. 913. Voir aussi F. SAULNIER, *Le Parlement de Bretagne*, t. II, p. 503 ; CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. II, p. 104, 114 et suiv., 126 et 133.

(12) Nous sommes redevables de ce renseignement à M. René Richelot.

(13) Par F. M. A. J., Paris, 1826, in-12 de 228 pages.

(14) Cette bizarre orthographe d'un nom bien connu en Bretagne a

sterling que vous voulez bien vous charger de lui faire passer. Ma lettre de change est toujours entre les mains de Mr Simison, et comme elle est sur le point d'être échue, je lui écris aujourd'hui d'en toucher le montant, et de garder l'argent jusqu'à ce que vous vous donniez la peine d'aller le lui demander. Je suis désolé de vous occasionner cette nouvelle corvée ; mais comme je suis ici à cent lieues de tout le monde, vous me rendez le plus grand service, en vous chargeant de faire cet envoi à Jersey. Au reste, comme je n'ai point reçu de réponse, et qu'il est possible que Simison ne présente pas la lettre de change le jour de l'échéance, il sera temps assés de lui demander l'argent, l'un des derniers jours de la semaine ou même plus tard. Je crois, mon cher Plouer, que, pour avoir le bénéfice du change (en faisant passer cet argent de Londres à Jersey), il est nécessaire de s'adresser à un banquier, soit à celui du comité ou à un autre. L'argent de France circule presque au pair, à Jersey, avec celui d'Angleterre, et c'est pour cela qu'on n'y voit presque point de monnoye anglaise. La balance du change n'y est point fixée, et, si un malheureux François a de l'argent anglais à changer, il est obligé de s'adresser à des négociants qui lui en offrent le moins qu'ils peuvent, et, après avoir courru dans dix boutiques, il ne peut quelquefois trouver 25 liv. 12 s. pour une guinée. C'est pour cette raison que le comité ne fait point passer d'argent anglais à Jersey ; l'on s'adresse à un banquier à Londres ; l'argent est compté à Jersey en monnoye française, et l'on est sûr d'avoir le profit du change, suivant le cours de la place. De mon temps, rien n'égallait la basse avidité de ce peuple de Jersey pour pressurer nos malheureux compatriotes. Cette avidité a dû augmenter à mesure que les ressources des émigrés sont diminuées.

---

été encore employée par Hingant au deuxième paragraphe de sa lettre. On n'en trouve qu'un seul exemple dans *La Maison Le Nepvou* par le vicomte Le Nepvou de Carfort, Saint-Brieuc, 1913, in-4°, page 85 : acte de 1779 concernant Jean-François Le Nepvou, chef de nom et d'armes de Crénan, seigneur de la Cour, la Villejouas. etc..., comte de *Le Nepvou*... et Claude-Louise Péan, dame comtesse de *Le Nepvou*... — J.-F. Le Nepvou, né à Plédran, en 1730 ou 1731, conseiller en 1775 puis président au Parlement de Rennes en 1786, mourut à Jersey, le 25 mai 1813. SAULNIER, *Le Parlement de Bretagne*, p. 668. L'ESTOURBEILLON, *Les Familles françaises à Jersey*..., p. 560.



« Si vous recevez une guinée et demie pour moi, dans les premiers jours de novembre, ce sera le moment d'aller chez Simison et de faire deux affaires à la fois : en recevant le montant de la lettre de change pour Jersey, vous aurez une occasion de lui remettre les trois guinées du comité, qu'il me fera passer ici. Je crois, mon cher Plouer, que c'est ce qu'il y a de mieux à faire, parce que cela vous évitera une course. Mille et mille pardons pour toutes mes importunités.

« Je vous suis infiniment obligé des nouvelles que vous avez bien voulu me donner de plusieurs de nos amis et de nos connaissances. Comme je ne suis plus en commerce de lettres qu'avec vous, M. de Le Nepvou et le ch<sup>er</sup> de Chateaubriand, vous êtes le seul qui puissiez me dire des nouvelles des François qui sont à Londres. Sans vous je serais mort au monde et vous me ressuscitez.

« Je suis fort aise que MM. de Gouvello (15) et de Malfillatre (16) soient en bonne santé, et qu'ils supportent le malheur avec courage. Je m'arme aussi de courage, tant que je peux, mais ma famille, voilà ce qui ne sort point de mon cœur ; ce qui me fait passer des moments terribles et me donne des insomnies cruelles. Au milieu d'une vie très occupée on supporte ses malheurs pendant le jour parce qu'on n'a pas le temps de penser ; mais c'est dans le silence de la nuit que se retracent les souvenirs amers et que mille idées déchirantes viennent effrayer notre imagination.

« Quant à ma situation présente j'y suis accoutumé. J'ai été obligé pendant presque toute ma vie de me livrer à un travail sec et ennuyeux, et, lorsqu'on a mis une fois de côté tout ce qui tient aux préjugés et à l'opinion, on finit

(15) Joseph-François-Exupère Le Gouvello de La Porte, né à Auray en 1757, conseiller au Parlement de Bretagne en 1778, émigra en Angleterre d'où il ne revint qu'en 1821. Comme Chateaubriand et Hingant de la Tiemblais il donna pour vivre des leçons de français. Il épousa à Walcot (Somerset), en 1803, Sarah-Adélaïde Perott, dont postérité. Il mourut à Vannes en 1844. SAULNIER, *Le Parlement...*, t. I, p. 443-444.

(16) Alexandre-Henri de Malfillatre, né à Thury-Harcourt (Calvados), en 1757, conseiller au Parlement de Rennes en 1784, émigra, entra dans les ordres et mourut à Londres en 1803. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* rapportent que Malfillatre était un des amis du frère de l'auteur et que leur sœur Lucile avait peut-être pour le jeune conseiller une inclination secrète. SAULNIER, *Le Parlement...*, t. II, p. 610.

par trouver qu'il n'y a pas tant de différence entre être obsédé par des procureurs ou par des grimauds, qu'un thème n'est pas plus plat qu'une requête et que la grammaire de Chambault vaut bien la Coutume de Duparc (17). Addison, qui avait été précepteur d'enfants et qui fut ensuite secrétaire d'Etat, prétendait que, sous un certain point de vue, tous les états de la vie se ressemblaient et que les rois n'étaient pas plus heureux que les pauvres. Je ne sais si cette idée est vraie dans toute l'étendue que l'auteur du *Spectateur* lui a donnée ; mais toujours est-il que les livres de morale sont une consolation pour les malheureux, et que philosopher c'est apprendre à vivre, à mourir, et à supporter ses maux. Je lis donc des livres de morale, tant que je peux, pour me consoler ; mais :

Lorsque Sénèque fit ce chapitre éloquent  
Il avait comme nous perdu tout son argent.

cette réflexion du valet du *Joueur* vient tout gâter (18).

« Quoi qu'il en soit, il vaut mieux, dans notre position, s'occuper de morale que de politique. Depuis quatre mois, les jours de gazette sont terribles pour moi. Heureusement que je ne les lis que trois fois la semaine ; mais, quoi qu'il en coûte, on veut être au courant de tout et sonder la profondeur de ses maux.

« Avez-vous lu l'*Europe en danger* de Mallet du Pan ? (19). Cet homme qui s'est rarement trompé sur les événements de la Révolution, prétendait, au mois de février, que si

(17) Lewis Chambaud est l'auteur d'une grammaire française, *a Grammar of the French tongue*, qui fut plusieurs fois rééditée à Londres dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à la Coutume de Duparc c'est le livre du célèbre jurisconsulte breton A.-M. Duparc-Poullain (1703-1782), la *Coutume et la jurisprudence coutumière en Bretagne*, 1759, ou bien ses *Principes du droit français suivant les maximes de la Bretagne*. 12 volumes in-12 publiés à Rennes de 1767 à 1771.

(18) REGNARD, *Le Joueur*. acte IV. scène XIII. Hector, valet de Valère. le joueur, lui lit Sénèque « Chapitre six. Du mépris des richesses » et conclut par cette remarque :

Lorsque Sénèque fit ce chapitre éloquent  
Il avait, comme vous, perdu tout son argent.

(19) MALLET DU PAN, *Dangers qui menacent l'Europe...* Leide, 1794, in-8° de 80 pages.

cette campagne-ci n'était pas plus heureuse que les autres, l'anarchie française ne pourrait être renversée que par son propre poids, et que la moitié de la génération actuelle serait morte avant que cet événement arrivât : à une génération tous les trente ans, nous aurions, à son compte, encore un peu plus de quatorze ans à attendre. J'aime à croire, cette fois-ci, que M. Mallet du Pan s'est trompé, et qu'il est impossible [que] cette rage démocratique ait une durée aussi longue ; peut-être faut-il quatorze ans auparavant que la Monarchie française soit solidement rétablie sur ses bases, et que l'on jouisse des douceurs de l'aisance et de la paix ; mais il n'est guère possible que, d'ici ce temps-là, les armées françaises ne soient pas divisées entre elles, et qu'il ne se forme deux partis qui tendront à se mettre en équilibre. Le parti modéré, une fois maître de la force publique, la restauration de la famille royale ne doit pas être très éloignée. Je vous avoue que je fais des vœux pour Tallien (20), quoique je ne l'aime pas mieux que ses collègues ; parce que, s'il réussit, je vois dans son triomphe une grande source de division parmi les démocrates, et que lorsque leurs armées se battront entre elles, la contre-révolution sera proche.

« Adieu, Monsieur et cher Ami ; portez-vous bien ; tâchez de conserver de l'espérance, malgré les mauvais succès du moment actuel ; donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, et ne doutez jamais du tendre et sincère attachement que vous a voué

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« HINGANT. »

« Permettez-moi de présenter mes respects et mes hommages à toute votre famille. Mille compliments à d'Armaillé et à Govello et Malfilatre si vous les voyez. »

Adresse :

A Monsieur

Monsieur le Comte de Plouër,

N° 101 East Street

Manchester Squarre, LONDRES.

(La lettre porte le timbre de la poste de Catterick.)

(20) Le conventionnel Tallien fut, en 1794, à la tête des adversaires de Robespierre.

\*  
\*\*

Le comte de Plouer et Hingant de la Tiemblais revinrent, dès qu'ils le purent, dans leur pays natal ; les lois révolutionnaires avaient fait quelques brèches dans leurs fortunes mais n'avaient rien changé au rang social que leurs familles occupaient traditionnellement en Bretagne. Au contraire, la situation de Chateaubriand, l'émigré indigent, le pauvre *Shatterbrain* de l'école de Beecles, avait subi une transformation extraordinaire. Huit ans après cette année 1794 qui l'avait vu contraint d'accepter de petites aumônes du Comité de secours aux émigrés, la publication d'*Atala*, en 1801, et du *Génie du Christianisme*, en 1802, lui avait brusquement donné une éclatante célébrité. En 1814, il s'était fait le héraut de la légitimité, le défenseur du trône comme il l'était déjà de l'autel. Il avait accompagné Louis XVIII à Gand et était revenu avec le titre de ministre d'Etat et la qualité de pair de France. Tantôt au pouvoir, tantôt chef de l'opposition dynastique, il était une puissance que l'on craignait ou flattait.

Le comte de Plouer et le conseiller Hingant, proches voisins de campagne, n'avaient pas besoin de s'écrire, aussi ne trouve-t-on pas de lettres de Hingant dans le chartrier de la famille Magon de la Villehuchet. On en trouve une autre de Chateaubriand, celle qu'on lira ci-après.

C'est une réponse à une lettre de M. de Plouer dont nous ne connaissons pas le texte mais dont il est facile de conjecturer le sujet.

M. de Plouer avait demandé à Chateaubriand de réserver bon accueil à son fils qui allait lui faire visite à Paris ; il rappelait les relations qui avaient existé entre leurs familles et lui présentait des compliments pour la gloire qu'il avait acquise et qui faisait honneur à la Bretagne « leur commune patrie ». Il avait la discrétion de ne pas parler du petit service qu'il lui avait rendu au mois d'août 1794. Peut-être l'avait-il oublié. Peut-être Chateaubriand, lui aussi, l'avait-il oublié, du moins n'y fit-il aucune allusion dans sa réponse du 20 août 1818. Cette lettre, un peu cérémonieuse, est cependant parfaitement aimable. L'auteur évoque, en fort bons termes, le souvenir de sa marraine et celui de

son malheureux frère qui avait été l'ami de son correspondant.

Ce qui reste des missives de Chateaubriand montre qu'il protégeait, à l'occasion, ses jeunes compatriotes. M. de Plouer avait quatre fils, les trois aînés étaient, en 1818, de jeunes officiers respectivement âgés de trente, vingt-sept et vingt et un ans. Nous ne savons lequel rendit visite à l'illustre écrivain. Mais celui-ci ne put proposer ou promettre un appui efficace car, à cette date, il n'avait aucun crédit. Adversaire passionné du ministre Decazes, le favori de Louis XVIII, il avait été brutalement rayé de la liste des ministres d'Etat. Devenu le chef de l'opposition à la Chambre des pairs, il était fort occupé à recruter des collaborateurs pour le *Conservateur*, journal qui allait mener, pendant deux ans, une lutte ardente contre le ministre et ses partisans. De plus, il était importuné par de très graves soucis pécuniaires. Une ordonnance royale lui avait enlevé la pension attachée au titre de ministre d'Etat. Il avait été forcé de vendre sa chère maison de la Vallée-aux-Loups et tous ses livres ; il cherchait un loyer peu onéreux ; il tâchait de rééditer ses livres et d'en tirer un peu d'argent. S'il n'était pas dans la misère comme à Londres, pendant l'émigration, il traversait pourtant une crise de cette « impécuniosité » qui fut le tourment de sa vie. Il supportait ce mal avec son courage ordinaire, sans rien perdre de son activité intellectuelle ni rien sacrifier de son indépendance politique.

*Lettre de Chateaubriand au comte de Plouer*

« Paris, le 20 août 1818.

« Monsieur le Comte,

« Monsieur votre fils n'avait besoin que de son nom pour être reçu de moi avec l'intérêt et les égards qui lui sont si justement dûs. Je n'ai point oublié, Monsieur, l'ancienne liaison de nos familles : il me souvient toujours que M<sup>me</sup> votre mère étoit ma marraine et que vous étiez vous-même l'ami de mon malheureux frère. Au reste, Monsieur le Comte, ce n'est point moi qui fais honneur à la Bretagne, c'est la

Bretagne qui me fait honneur, et je n'ai d'autre mérite que de conserver les sentiments de loyauté naturels à notre commune patrie. Agréez, Monsieur le Comte, je vous en prie, l'assurance de mes sentiments distingués ainsi que de la haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et très obéissant serviteur,  
« Le V<sup>te</sup> DE CHATEAUBRIAND, »

Adresse :

A Monsieur  
Monsieur le Comte de Plouer  
à Plouer  
par Dinan (Côtes-du-Nord).

Henri BOURDE DE LA ROGERIE.  
Henri MAGON DE LA VILLEHUCHET.

---